

Nous travaillons sur l'axe « Portail documentaire » des AAM

1. Groupe de travail :

7 personnes choisies pour leur implication dans le domaine des TICE

- 3 documentalistes en collège dans le Territoire de Belfort – ENT Scolastance : choix du Conseil général (contrairement à toute l'académie qui est sous Etablissement Numérique, produit développé par le CTICE de l'académie)- 2 de ces collèges sont en expérimentation « manuels numériques et ENT »
- 1 documentaliste en LP qui a participé à l'élaboration d'un cahier des charges pour un ENT dans le cadre d'une consultation régionale
- 2 documentalistes en lycée : une qui fait des formations sur la mise en oeuvre d'un intranet et moi
- 1 documentaliste de lycée qui cette année fait fonction de proviseur et qui anime des stages sur le Web 2

Notre IPR est tout à fait partante pour cette action mais n'a pas pu assister à nos premières rencontres.

Comme nous avons un peu réagi à l'arraché à cette proposition de participer aux actions mutualisées, nous avons fait le choix d'un groupe resserré avec des collègues qui ont déjà réfléchi à certains aspects de la question.

Parallèlement, le groupe de travail qui alimente le site des documentalistes et que j'anime a pris cette problématique comme axe de travail cette année.

2. Objectif du groupe :

Nous nous sommes dans un premier temps heurtés à l'ampleur de la tâche, à la difficulté de bien cerner nos objectifs. Finalement nous allons travailler à l'architecture d'un portail documentaire à destination des élèves, des enseignants et de la communauté éducative, une sorte de matrice qui pourrait être proposée au niveau académique et dont chaque documentaliste pourrait s'emparer en l'adaptant aux besoins de son établissement.

3. Où nous en sommes :

L'autre groupe de travail a réalisé un questionnaire à destination des documentalistes de l'académie et l'a en partie dépouillé. Nous allons analyser les besoins en contenus que nous avons décelés dans cette enquête pour essayer de les intégrer dans notre portail.

Nous avons réalisé une ébauche de structure que nous allons affiner. (schéma)

Nous avons commencé à rédiger un cahier des charges pour ce portail :

- dans le cadre d'une politique documentaire
- intégrable dans un ENT
- des ressources mutualisées liées aux actions et spécificités de l'établissement
- au service de pratiques pédagogiques : lieu de mutualisation interdisciplinaire
- des outils de recherche intégrés
- une hiérarchisation des login (avec le souci de limiter les identifications)
- un portail hébergé sur l'académie et appropriable par chaque documentaliste
- avec des incontournables (CDI et disciplines)
- avec un minimum commun
- avec une identification spécifique pour les contenus internes à l'établissement

Nous sommes en binôme avec l'académie de la Guadeloupe qui réfléchit à un portail destiné à l'accueil des élèves en situation de handicap. Nous allons voir comment intégrer cet élément dans notre portail qui est plus général.

4. Perspective pour juin :

Finaliser l'architecture générale de notre portail. Travailler en détail sur les contenus de la partie destinée aux élèves

5. Points positifs et négatifs :

négatifs :

- une année et 3 ou 4 réunions c'est trop peu pour arriver à quelque chose de vraiment abouti.
- Dans l'urgence nous avons sollicité des collègues déjà engagé(e)s : avec plus de temps nous aurions peut-être pu faire appel plus largement.
- qu'on le veuille ou non, il est difficile de faire abstraction de l'aspect technique et nous n'avons pas toujours les compétences requises pour bien mesurer les implications de notre projet

positifs :

- participer aux AAM nous a donné une visibilité auprès du CTICE et du rectorat
- nous avons découvert que cette question du portail documentaire intéressait la majeure partie de nos collègues et que chacun « bidouillait » dans son coin. Ce projet peut être fédérateur.
- Cela nous permet d'agréger et de synthétiser un certain nombre de réflexions qui avaient été menées à différents niveaux sans véritable lien.